



No de résolution
ou annotation

ARÉNA 
RIVIÈRE-DU-NORD

VILLE DE
Prévost

Ville de
SAINT-JÉRÔME


Sainte-Sophie

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 11 septembre 2024 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Paul Germain, maire de la ville de Prévost
Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

2024-09-11/1424

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 11 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par monsieur Paul Germain.

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9H03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-09-11/1425

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier.

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-09-11/1426

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2024

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2024 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

2024-09-11/1427

ITEM 4

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 27 JUIN 2024**

Il est proposé par monsieur Paul Germain.

ET IL EST RÉSOLU QUE :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 juin 2024 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-09-11/1428

ITEM 5

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JUIN 2024

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024;

Il est proposé par : Guy Lamothe.

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **98 219.32 \$**;
- Chèques portant les numéros 001914 À 1922 inclusivement représentant un montant **12 515.25\$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **53 127.87\$**;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-09-11/1429

ITEM 6

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JUILLET 2024

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2024;

Il est proposé par : Paul Germain

ET RÉSOLU :



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2024;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **16 607.96 \$**;
- Chèques portant les numéros 001923 À 1930 inclusivement représentant un montant **41 264.24\$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **58 276.43\$**;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-09-11/1430

ITEM 7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES D'AOUT 2024

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 31 août 2024;

Il est proposé par : Marc Bourcier.

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 31 août 2024;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **85 559.58 \$**;
- Chèques portant les numéros 001923 À 1930 inclusivement représentant un montant **26 771.88\$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **57 785.06\$**;
- Prélèvements automatiques pour le paiement des frais d'intérêts de la dette à long terme représentant un montant de **204 721.75\$**.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2024-06-12/1431
ITEM 8
PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

2024-06-12/1432
ITEM 9
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9h16

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Monsieur Guy Lamothe
Président



M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier